

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 29 septembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015

2015 DGRI 23 Subvention (10 000 euros) à l'association Bibliothèques Sans Frontières (6^{ème}) pour son projet Ideas Box au Liban.

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 15 septembre 2015 par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à Bibliothèques Sans Frontières, 60 rue Mazarine, Paris 6^{ème} ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN au nom de la 7^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 10 000 euros est attribuée à Bibliothèques Sans Frontières, 60 rue Mazarine, Paris 6^{ème} (n° simpa 20658 – Dossier 2015_06202).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur la VF 07002, chapitre 65, article 6574, Fonction 048, Fonds 120, CF 07 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2015 et suivants, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO